



Concrétiser les droits des migrants et réfugiés

L'urgence frappant les personnes réfugiées et déplacées a poussé l'Internationale de l'Éducation (IE) à développer des initiatives proactives que l'IE et les syndicats de l'éducation peuvent mettre en œuvre pour défendre et promouvoir les droits des enfants, enseignants et personnels de soutien réfugiés et migrants.

L'éruption de guerres à la frontière de l'Europe a conduit à un exode majeur, provoqué par les régimes répressifs et les violations des droits humains. Dans les pays de transit et de destination, les conditions de vie des réfugiés sont souvent rudimentaires. Les politiques restrictives, les murs et barbelés et les solutions militarisées ne répondent pas aux défis réels rencontrés par les êtres humains. De nombreux enfants déplacés n'ont même pas accès à des niveaux élémentaires d'éducation. Ils sont exposés aux dangers du travail des enfants, de l'exploitation sexuelle et de la violence. Les réfugiés adultes ne voient nier les droits humains fondamentaux et manquent d'opportunités d'apprentissage en langues et formation à l'emploi.

Si, dans de nombreux pays, des citoyens et organisations de la société civile ont accueilli les réfugiés, leur arrivée a également provoqué de l'anxiété. Le climat d'austérité, de tensions budgétaires, les préoccupations concernant la sécurité et l'assimilation culturelle, alimentés par des médias hostiles ont renforcé les partis d'extrême droite anti-immigrés. Les discours méprisants et déshumanisants sur la migration et les réfugiés sont de plus en plus banalisés.

Pour l'IE, le droit à l'éducation est indispensable pour la réalisation des autres droits humains et l'avènement de la justice sociale dans le monde entier. L'éducation est un droit humain fondamental qui devrait être accessible à toute personne, y compris les personnes déplacées par les conflits ou les catastrophes. Les pouvoirs publics sont responsables de garantir le droit à l'éducation des enfants, adolescents et adultes migrants, déplacés, réfugiés, demandeurs d'asile et apatrides. L'IE et les organisations d'enseignants défendent également les droits des enseignants, chercheurs et autres personnels de l'éducation migrants et réfugiés, y compris le droit d'enseigner sans discrimination.

Les trois objectifs de la stratégie globale de l'IE sont :

- **militer pour le droit à l'éducation de tous les enfants, jeunes et adultes migrants et réfugiés**
- **plaider pour le droit d'enseigner des éducateurs, universitaires, chercheurs et personnels de l'éducation migrants et réfugiés**
- **encourager une éducation respectueuse de la diversité pour des sociétés ouvertes, démocratiques, multiculturelles et inclusives**



Objectifs et actions

Militer pour le droit à l'éducation de tous les enfants, jeunes et adultes migrants et réfugiés

- 1.1 Les syndicats d'enseignants contribuent à la sensibilisation de leurs membres et des collectivités aux valeurs fondées sur les droits, l'égalité des chances et la solidarité prônées par l'Internationale de l'Education (IE);
- 1.2 L'IE et les syndicats de l'éducation continuent de plaider en faveur d'un financement adéquat et durable de l'enseignement public de qualité. Le financement devrait être utilisé pour garantir l'accès à l'éducation par l'augmentation de la capacité des écoles, le renforcement de la formation et du statut des personnels enseignants;
- 1.3 L'IE et les syndicats de l'éducation demandent aux gouvernements et institutions internationales de consacrer une aide financière accrue à l'éducation des personnes déplacées, en particulier dans les Etats frontaliers d'un pays en conflit et accueillant beaucoup de réfugiés. Toutefois, cette aide ne peut se faire au détriment d'engagements existants d'aide au développement pour l'éducation;
- 1.4 Les syndicats d'enseignants surveillent les politiques et pratiques des autorités dans les pays d'accueil visant à fournir l'égalité d'accès à une éducation de qualité pour tous et veillent au respect de l'état de droit et la primauté des normes internationales;
- 1.5 L'IE et les syndicats de l'éducation continuent d'encourager la ratification et la mise en œuvre des instruments internationaux sur le droit à l'éducation et les droits des personnes déplacées, réfugiées et migrantes;
- 1.6 Les syndicats de l'éducation soutiennent un système flexible d'inscription et de certification pour enrôler rapidement les enfants dans le système scolaire;
- 1.7 Les syndicats préconisent une formation initiale et continue spécifique des enseignants pour faciliter les relations avec des élèves ayant des traumatismes et des compétences linguistiques et d'apprentissage différentes;
- 1.8 L'IE fournira une plate-forme pour que les syndicats partagent les initiatives en milieu scolaire pour concrétiser le droit à l'éducation des enfants et adultes réfugiés et migrants.

Plaider pour le droit d'enseigner des éducateurs, universitaires, chercheurs et personnels de l'éducation migrants et réfugiés

- 2.1 L'IE continue de mettre à jour et de donner de la visibilité au portail web Migrantteachersrights.org afin de partager des informations, expériences et bonnes pratiques syndicales;
- 2.2 L'IE et les syndicats de l'éducation continuent d'encourager la ratification et l'application des instruments internationaux garantissant les droits au travail et syndicaux et pratiques d'emploi équitables pour tous et toutes indépendamment du statut ou de l'origine;
- 2.3 L'IE et les syndicats de l'éducation défendent les droits humains et syndicaux de toutes les personnes, quel que soit leur statut, en particulier les enseignants, personnel d'encadrement, chercheurs, élèves ou syndicalistes de l'éducation;
- 2.4 L'IE et les syndicats de l'éducation militent pour la reconnaissance, dans les pays d'accueil, des diplômes, qualifications et expériences professionnelles des migrants et réfugiés et facilitent les formations pour accéder au statut d'enseignant qualifié et se perfectionner;
- 2.5 Les syndicats fournissent des services et informations sur les qualifications, droit du travail, lois sociales et aide juridique aux éducateurs migrants et réfugiés;
- 2.6 Les syndicats encouragent l'affiliation syndicale des éducateurs migrants et réfugiés.

Encourager une éducation respectueuse de la diversité pour des sociétés ouvertes, démocratiques, multiculturelles et inclusives

- 3.1 L'IE crée une plateforme pour présenter les ressources pédagogiques, pratiques et initiatives syndicales garantissant la sécurité des enfants, leur bien-être, l'éducation inclusive et fondée sur les droits humains et l'éducation à la citoyenneté;
- 3.2 L'IE organisera des événements réguliers pour partager et évaluer les interventions éducatives ayant eu le plus d'impact positif sur l'acceptation, l'inclusion et l'équité;
- 3.3 Les syndicats d'enseignants condamnent toute forme de discrimination et l'impunité pour les actes populistes, racistes et les attitudes xénophobes qui surviennent dans les établissements d'enseignement et dans la société;
- 3.4 Des journées internationales sont marquées (journée internationale des migrants le 18 décembre, Journée mondiale des réfugiés le 20 juin, Journée internationale de l'élimination de la discrimination raciale le 21 mars, etc..) aux niveaux mondial, national, local et dans les écoles.

Alliés et Ressources

Afin d'élargir ses travaux sur la migration internationale et de couvrir les questions de droits à l'éducation concernant les personnes réfugiées, l'IE s'inspirera et développera des initiatives et ressources existantes. Afin de maximiser l'impact des actions, l'IE va :

mobiliser :

- Les affiliés travaillant sur la migration des personnels et élèves et questions connexes, notamment les anciens membres du groupe de travail de l'IE
- Les affiliés engagés sur les questions liées aux droits d'asile et des personnes déplacées et réfugiées
- Les affiliés qui ont manifesté leur intérêt par le biais de leur réponse à des enquêtes de l'IE
- Les bureaux (sous)régionaux de l'IE

intensifier son partenariat et sa participation avec :

- Conseil des fédérations mondiales
- OIT
- UNHCR Education
- INEE
- ECOSOC
- UNESCO
- UNICEF
- OCDE
- Le Commonwealth
- Le Conseil de l'Europe
- Les syndicats étudiants (ESU, OBESSU, ...)
- Le Forum mondial sur la Migration et le Développement (GFMD)
- Amnesty International

Mobiliser des ressources supplémentaires :

- Organisations membres
- Fondation Open Society (OSF)
- Fondation Friedrich Ebert (FES)
- Autres partenaires

Contraintes

Généralement, les activités de lobbying des syndicats de l'éducation sur les migrations est rendue difficile par l'absence de cadre législatif national complet dans ce domaine. Les instruments internationaux (notamment la Convention sur les migrants de l'ONU et les Conventions de l'OIT 97 et 143) sont peu ratifiées. Même lorsqu'elles ont été ratifiées, leur mise en œuvre reste un défi. En outre, il est rare de trouver des mécanismes institutionnels de dialogue social national sur les questions d'emploi et de migration.

Alors que les crises économiques, politiques et environnementales qui forcent les gens à fuir pour un meilleur avenir sont peu susceptibles de diminuer, les manifestations d'intolérance, de racisme et de xénophobie sont, elles, en augmentation dans de nombreux pays de destination et de transit. Dans certains pays, ces manifestations d'hostilité à l'égard des migrants et réfugiés pourraient affecter la volonté des gouvernements de collaborer avec les syndicats et d'apporter une réponse pertinente fondée sur les droits.

Alors que certaines organisations d'enseignants sont très actives dans le domaine de la migration et travaillent avec des groupes locaux et les diasporas, d'autres syndicats n'ont pas les compétences, moyens et résolutions pour développer leurs activités dans ce domaine. Cependant, beaucoup d'entre eux ont manifesté un intérêt à renforcer leurs capacités dans la défense des droits fondamentaux des réfugiés, enfants et adultes.



Réponse globale

En tant que fédération syndicale mondiale représentant 32,5 millions d'enseignants et de professionnels dans les établissements d'enseignement de la petite enfance à l'université dans 171 pays, l'Internationale de l'Éducation est bien placée pour aider les enseignants, les établissements et l'ensemble des acteurs de l'éducation à promouvoir le droit à une éducation de qualité pour les enfants, adolescents et adultes fuyant les conflits.

Le plan d'action pour 2016 de l'IE met l'accent sur :

- **le renforcement des compétences**
- **la recherche**
- **la communication**

Renforcement des compétences : une étude approfondie permettra d'identifier les syndicats d'enseignants qui sont déjà actifs et ceux qui souhaitent s'investir dans la question des migrations et des droits des réfugiés. Une évaluation des besoins conduira à l'élaboration de plans d'action nationaux adaptés au contexte local. Les campagnes seront ciblées pour prendre en compte les contextes et situations uniques. Des activités régionales, nationales ou locales peuvent être prises en charge, selon les besoins et les lacunes identifiés par chacun des syndicats, bénéficiant de l'expertise disponible chez d'autres.

Le renforcement des compétences peut porter sur :

- **Adopter des politiques syndicales pour défendre et promouvoir les droits et l'intégration des enseignants migrants et réfugiés et leur famille;**
- **Analyser les politiques éducatives institutionnelles nationales/locales et les pratiques visant à fournir un accès égal à l'éducation pour les enfants réfugiés;**
- **Évaluer le respect de l'état de droit et des normes internationales liées aux droits des enfants réfugiés et éducateurs;**
- **Plaider pour le financement de l'éducation;**
- **Organiser les familles d'enseignants réfugiés et leur fournir des services à court terme;**
- **Faciliter l'intégration des familles des nouveaux arrivants au sein de la communauté scolaire;**
- **Plaider pour l'inscription scolaire des enfants et jeunes sans papier;**
- **Promouvoir des programmes d'apprentissage accéléré pour les parents ou responsables des enfants réfugiés;**

- **Soutenir les enseignants locaux par le biais de formations et perfectionnements professionnels afin de mieux appréhender les traumatismes liés à la guerre et aux déplacements, et les différences culturelles, religieuses, linguistiques, niveaux d'éducation, groupes d'âge, etc.**
- **Rassembler des ressources pédagogiques et programmes scolaires spécifiques;**
- **Diffuser des stratégies visant à faciliter l'acceptation par la population locale et l'intégration dans les communautés d'accueil;**
- **Plaider pour un cadre facilitant la reconnaissance/transférabilité des compétences et diplômes étrangers et l'expérience des éducateurs migrants et réfugiés;**
- **Faire campagne pour des directives et des politiques contre le harcèlement et le racisme dans les établissements afin de protéger les enseignants et les élèves migrants et réfugiés;**
- **S'insurger contre l'hostilité, les stéréotypes et classifications sociales dans l'environnement scolaire et le discours public.**

Recherche : des études de cas nationales et locales vont être systématisées afin de collecter les résultats, identifier les thèmes et les défis locaux. Une boîte à outils sera développée sur des questions concrètes, leçons tirées, expériences pertinentes menées par les syndicats enseignants. Des fiches d'information et cadres analytiques seront développés pour appuyer les organisations membres dans leur plaidoyer.

Communication : le projet et les conclusions seront disponibles sur le site de l'IE et le portail MigrantTeachersrights.org sera élargi pour inclure des informations et ressources concernant les enfants et éducateurs réfugiés. De la documentation et des informations visant à soutenir le travail des syndicats au profit des éducateurs et élèves migrants et réfugiés seront ajoutés: réussites, bonnes pratiques, boîte à outils, ressources pédagogiques élaborées par des syndicats de l'éducation dans le monde entier, etc. Des histoires positives de réfugiés et migrants dans et par le biais de l'éducation seront diffusées afin aussi d'illustrer les bienfaits économiques et culturels apportés aux pays d'accueil.

Une liste de diffusion permettra de partager les mises à jour régulières concernant les activités mises en œuvre et coordonner les activités internationales, régionales et nationales autour de dates importantes.



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educació

Siège

5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tél +32 2 224 06 11
Fax +32 2 224 06 06
headoffice@ei-ie.org
<http://www.ei-ie.org>

Contact: refugee@ei-ie.org

Pour plus d'informations sur la stratégie de l'IE en faveur des droits des réfugiés et des migrants :

Deux résolutions du Congrès mondial de l'IE en 2015 [Migration, la diversité sur le lieu de travail et le racisme](#) et [Le droit à l'éducation des populations déplacées et des enfants réfugiés et apatrides](#)

Le [Document politique de l'IE sur les droits](#)

<http://www.migrantteachersrights.org>

Le [site](#) de l'IE